

souvent le cultivateur lui-même qui se méprise. Bien entendu, je ne parle pas ici des cultivateurs distingués, lauréats de cette fête, les modèles et l'honneur de la classe agricole ; ceux-ci savent exactement la valeur des choses, c'est à la sueur de leur front qu'ils ont gagné leurs lauriers, c'est pierre par pierre qu'ils ont érigé l'édifice de leur prospérité. Ceux dont je parle sont les jeunes cultivateurs, la génération qui s'élève dans nos campagnes, qui malheureusement ne comprennent pas la dignité des travaux de leurs pères, qui ne comprennent pas que la profession d'agriculteur est la plus grande et la plus noble des professions.

Ce sont ceux là que je voudrais atteindre. Je voudrais leur faire comprendre combien grande, combien fatale est l'erreur qui fait qu'ils abandonnent ce sol arrosé des sueurs de leurs ancêtres et auquel ils doivent la vie et tout ce qu'ils possèdent. Et pourquoi l'abandonnent-ils ? Pour venir dans les villes, dans l'espoir d'améliorer leur position, de s'élever au-dessus du rang de cultivateur.

Mais où trouvera-t-il une profession plus noble ? Le cultivateur est celui qui nous donne notre pain ; c'est lui qui nous habille. Que serait l'homme d'Etat, l'homme de profession ? que serait le plus grand auteur s'il n'avait pas le cultivateur pour lui donner le pain ?

C'est la profession la plus noble ; c'est la plus indispensable aussi. Le cultivateur n'a pas de maître, si ce n'est Dieu. Dieu qui le voit lorsqu'il laboure la terre, Dieu qui le voit lorsqu'il y jette la semence ! C'est en Dieu qu'il a confiance lorsqu'il confie à la terre cette semence qu'il a retranchée quelquefois sur le pain de sa famille, convaincu que la Providence le récompensera au centuple de son sacrifice. Et la terre étant enssemencée, il lève les yeux vers Dieu et lui dit sa prière ; Envoie-moi le soleil, envoie-moi la pluie, la chaleur, pour faire germer mon grain, mon espérance et celle de ma famille.

Je ne voudrais pas me retirer sans avoir rendu justice à ceux à qui revient en grande partie le mérite du succès de cette soirée, qui inaugure un état de choses qui contribuera beaucoup à la prospérité de l'agriculture dans cette province. Voici deux juges du mérite agricole ; ils ont jugé les autres, ils sont prêts à être jugés eux-mêmes. On a voulu critiquer leurs décisions ; ils sont prêts à rencontrer leurs accusateurs. Leur rapport détaillé sera livré au public qui pourra se renseigner par lui-même de la sagesse et de l'esprit de justice qui les ont guidés dans leurs décisions. Ils signalent les défauts et indiquent en même temps le remède. Si jamais deux hommes ont rempli leur devoir avec honnêteté, intelligence, justice et talent, ce sont messieurs Cargrain et Blackwood, juges du mérite agricole.

CAUSERIE AGRICOLE

De l'instruction agricole

“ L'agriculture, dit Marshall, même en la restreignant à l'art de cultiver les terres d'une ferme, et lorsqu'on l'envisage dans toutes ses branches et dans leur grande

étendue ce n'est pas seulement le plus important et le plus difficile des arts mécaniques, mais aussi de tous les arts et de toutes les sciences qui sont du domaine de l'homme. ”

Ces paroles d'un savant agronome doivent nous faire comprendre qu'on ne peut se flatter d'exercer avec quelque chance de succès l'art si difficile de la culture des champs sans un fond de connaissances qui ne peuvent s'acquérir que par une éducation ou une instruction agricole.

Il faut donc regarder les connaissances agricoles comme la première et la plus précieuse des qualités personnelles d'un cultivateur, parce que, de tous les honneurs, c'est lui qui peut en faire les applications les plus immédiates et les plus utiles à l'humanité.

La plupart des hommes, au moins ceux qui sont nés au sein des campagnes et qui y font leur séjour habituel, possèdent déjà un fond d'instruction agricole, fruit des connaissances générales répandues dans le pays ou qu'ils doivent à leurs réflexions ; à l'expérience et à la vue matérielle des objets. Cette instruction est rarement suffisante et elle a besoin d'être développée et perfectionnée par des études spéciales.

Par suite de l'inégalité dans la condition des hommes qui composent une nation, tout le monde ne se trouve pas placé dans une situation favorable pour acquérir l'instruction qui est nécessaire à un cultivateur ou pour en doter ses enfants ; mais tout homme d'un sens droit, d'un esprit juste, et qui a la conscience de sa propre dignité et de ses droits, ne doit pas négliger aucune occasion de s'instruire et de s'éclairer lui-même, ou de donner à ses enfants une instruction conforme à leur condition.

Le degré d'instruction peut varier avec cette condition, et celui qui est destiné à exploiter un petit héritage et qui borne là son ambition n'a pas besoin de connaissances aussi variées et aussi étendues que celui qui sera appelé à régir un vaste domaine où se trouvent réunies toutes les branches de l'économie rurale. Toutefois, ce n'est pas d'après ce principe que doit se diriger un homme actif, laborieux et intelligent ; toute humble quo soit d'abord sa position dans le monde, il doit savoir qu'avec les qualités qu'il possède déjà et un bon fonds d'instruction agricole il peut parvenir, avec le temps, à étendre beaucoup son héritage ou à être appelé à diriger une grande exploitation qui exigera, pour être administrée convenablement, toutes les ressources de la science et de l'industrie.

Mathieu de Dombasle qui a traité le sujet de l'instruction agricole avec cette rare sagacité qu'il apporte dans la discussion de toutes les matières agricoles, s'exprime ainsi dans le volume des *Annales de Roville* :

“ Le point fondamental dans l'instruction qui peut assurer la réussite d'un agriculteur, ce sont les connaissances agricoles proprement dites, que l'on peut considérer sous trois points de vue : les connaissances du métier, celles de l'art et celles de la science.

“ Le métier se circonscrit à des connaissances en qu-[-